

Faut-il un vote a l'unanimité?

Par Plume33, le 06/02/2023 à 15:24

Bonjour

Un voisin de notre copropriété veut notre accord pour installer une grue sur une allée appartenant à la copropriété. Faut-il un vote à l'unanimité pour que cela soit possible ?

merci pour votre reponse

Par **Pierrepauljean**, le **06/02/2023** à **15:27**

bonjour

Pourquoi ne l'installe t il pas chez lui?

Par Visiteur, le 06/02/2023 à 15:44

Bonjour,

Non c'est un vote à l'article 26 :

[quote]

a) Les actes d'acquisition immobilière et les actes de disposition autres que ceux visés à l'article 25 d ;

[/quote]

Et exigez du voisin un constat d'huissier avant/après le chantier pour obtenir la remise en état si besoin.

Et s'il y a une autre solution, c'est préférable...